

Compte rendu du CA du 25 mai 2024

Présent(e)s

Dominique ABALAIN (St Thual)
Virginie BLANCHOUIN (USTSD Volley + présidente)
Remi COUET (St Brieuc des Iffs)

Frédéric DUBUC (VBR)

Alain HEBRARD (secrétaire)
Nathalie NIVOLE (Pleugueneuc + trésorière)
Véronique PERRIN (éducatrice sportive)

L'ordre du jour était la présentation de l'étude des coûts des activités et la définition des tarifs pour la saison 2024/2025.

Après une introduction par la présidente qui a rappelé la nécessité de réfléchir à l'équilibre financier de l'association, le secrétaire a présenté l'objectif, la méthode et les limites de l'étude réalisée avec l'aide du bureau et des éducateurs. Le support de cette présentation ainsi que le classeur résultat de ce travail se trouvent en pièce jointe à ce compte-rendu.

En quelques mots, l'analyse financière cherche à simuler une année d'activité complète en s'appuyant le plus possible sur les données réelles de cette saison 2023-2024 (temps passé, dépenses, adhésions, cotisations, recettes, ...) en les ventilant sur 24 activités ou type d'activités différentes, qu'il s'agisse de séances hebdomadaires durant toute la saison (multi-sports, sport-santé, club, ...), de cycles de quelques semaines (scolaire, sport santé) ou de stages.

Pour chaque activité, les dépenses en temps (préparation, déplacement, séance) et en euros (remboursement des frais de déplacement, achats) ont été identifiées ainsi que les recettes (adhésion, cotisations, paiement des stages ou des séances, subventions spécifiques).

Par ailleurs, à partir du budget prévisionnel présenté en AG (charges et subventions générales) ainsi que de l'estimation du nombre d'heures réalisées effectivement, un coût estimatif horaire a pu être défini. L'ensemble de ce travail a ainsi permis de modéliser un budget par activité et de mesurer son équilibre en tenant compte des tarifs actuels. Le tableau étant paramétrable, il a été possible de faire des simulations pour prendre les décisions ci-dessous.

Concernant les **séances scolaires**, il est constaté qu'il existe un déséquilibre financier (~4k€). Tenant compte que ces séances bénéficient au même tarif pour les écoles appartenant à une commune adhérente ou non et que les tarifs n'ont pas évolué depuis plusieurs saisons, il a été décidé :

- d'augmenter les tarifs de 20€ à 30€ par séance d'1h (tout compris, déplacement, matériel, préparation) pour les communes adhérentes,
- de définir un tarif à 50€ par séance pour les communes non adhérentes,
- de conserver la gratuité du prêt des matériels sportifs pour les communes adhérentes,
- de fixer un tarif de location à 70€ (pour 7 semaines, quelque soit le type de matériel loué) pour les communes non adhérentes (kit livré).

Concernant **les stages**, les nouvelles formules fonctionnent bien (augmentation de l'amplitude horaire de 9h à 17h, goûter en fin de séance, regroupement des différentes catégories avec abaissement de l'âge maximal à la classe de 5ième incluse). La décision est d'augmenter la journée de stage de 12 à 15€ auxquels s'ajoutent les coûts des éventuelles activités externes et de maintenir les formations bénévoles.

Concernant **le mini-camp**, la simulation s'appuie sur les données de l'an dernier 2023 et présente un déséquilibre (~3,6k€) que nous avons tenté de corriger en augmentant le tarif de 130€ à 180€ et en

diminuant le nombre d'activités payées en externe. Nous ne disposons pas encore de tous les devis et les inscriptions sont toujours en cours. La décision est de maintenir ce mini-camp si le nombre d'inscrit est suffisant pour qu'il soit rentable.

Concernant les **tarifs des adhésions et les cotisations pour les séances hebdomadaires annuelles**, qui n'ont pas changé depuis plusieurs années, il a été décidé

- de distinguer les adhésions et cotisation jeune et adulte,
- de conserver l'adhésion jeune à 10€,
- d'augmenter l'adhésion adulte à 30€,
- d'augmenter la cotisation jeune de 80€ à 90€,
- d'augmenter l'adhésion adulte de 80€ à 100€.

Ainsi, un enfant inscrit à l'activité multi-sports paiera $90+10=100\text{€}$ à l'année contre $80+10=90\text{€}$ actuellement (+10€)

Un adulte pratiquant une activité hebdomadaire (multi-sports, sport-santé, marche nordique) paiera $100+30 = 130\text{€}$ à l'année contre $80+10=90\text{€}$ actuellement (+40€).

Concernant **la marche nordique**, l'activité présente un déséquilibre financier important (~-4k€) du fait du faible nombre de participants le samedi et du temps de repérage pour s'assurer des bonnes conditions d'entretien des chemins. Il a été décidé de supprimer la séance du samedi matin et de ne plus faire de repérage (choix des sentiers les moins problématiques en saison hivernale et acceptation du risque)

Concernant **les clubs**, cette activité présente un déséquilibre très important (-12k€). Il faut noter que le modèle de collaboration office/club a changé (pas ou peu de bénévoles présents sur les séances, implication dans la vie de l'office réduite). Certains clubs adhèrent à l'office pour bénéficier d'aide pour les formations sans aucune implication dans l'association. Enfin, tenant compte également que les tarifs ont très peu évolué depuis plusieurs années et que les coûts intègrent les temps de préparation, de déplacement et les frais de déplacement, il a été décidé

- d'augmenter la séance club à 45€ pour 1h30 sur le terrain, contre 12€ actuellement
- de passer la cotisation annuelle de 10€ à 100€ quelque soit le nombre d'adhérents.

Ainsi un club bénéficiant d'une séance hebdomadaire sur la saison (32 séances) devra payer $32 \times 45 + 100 = 1540\text{€}$ contre $32 \times 12 + 10 = 394\text{€}$ actuellement.

Concernant **l'option Volley** du collège public de Tinténiac, actuellement aucune adhésion ou cotisation n'est versée par l'association sportive du collège. L'activité est donc purement déficitaire. La décision prise a été de considérer cette activité comme une séance club, au même tarif.

Cette forte augmentation pourrait mettre certains clubs en grande difficulté. Il faudra peut-être mieux expliquer les raisons de ces décisions et écouter leurs arguments pour tenir compte des situations particulières de chaque club ou de l'AS.

Tarif	2023-2024	2024-2025	
coût km	0,35	0,35	€
scolaire commune adhérente	20	30	€/séance 1h
scolaire commune non adhérente	20	50	€/séance 1h
prêt de matériel commune adhérente	gratuit	gratuit	pour 7 semaines
prêt de matériel commune non adhérente	gratuit	70	€ pour 7 semaines
séance club	12	45	€/séance 1h30
cotisation adhérent adulte	80	100	€/an
cotisation adhérent enfant	80	90	€/an et par activité
cotisation club	10	100	€/an
adhésion adulte	10	30	€/an
adhésion enfant	10	10	€/an et par activité
stage / jour	12	15	€/jour + coût activité externe
Mini-camp	180	180	€ si rentabilité effective